



FOOT LYON RHÔNE

PV 398 DU JEUDI 23 AOUT 2018

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 août 2018

Présents :

Président : Laurent CHABAUD.

Membres : Gérard GRANJON.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

PREAMBULE

Désignation 1^{er} tour de Coupe de France :

Les désignations sont consultables sur votre compte My FFF.

Le désignateur des arbitres D1 ; D2 et D3 est à compter de cette saison Christophe BOULON : 06 87 16 89 24 et envoi d'un mail à dlr.designationsseniors@gmail.com

Les rencontres du premier tour de la Coupe de France édition 2018/2019 auront lieu les 25 et 26 août prochain.

A l'aube de cette 102^{ème} édition, nous rappelons à l'ensemble des arbitres l'utilisation de la FMI (Feuille de Match Informatisée) dès le premier tour afin de faciliter les démarches mais aussi la remontée des résultats et des feuilles de match (**transmission dès dimanche soir avant 20 heures**).

Vous trouverez, ci-dessous, les documents nécessaires au bon déroulement des rencontres :

[Notice des 2 premiers tours de la Coupe de France édition 2018/2019](#)

[Feuille de remboursement de frais \(arbitres\)](#)

[Vérification des licences – 2 premiers tours coupes nationales](#)

Les remplacements multiples sont en vigueur pour les 2 premiers tours selon la notice, le remplaçant supplémentaire en prolongation s'appliquera à compter du 3^{ème} tour.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers divers:

District de l'ain : Reçu dossier administratif de S. BELMADADI. Transmis à M.LEFRANC.

Ville de Venissieux : Reçu convention d'utilisation des locaux pour AG. Transmis à M. CHABAUD

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

J'adhère à l'UNAF pour 2018-2019

La newsletter #5

Les changements dans les lois du jeu

....

Et les infos flash diverses à suivre...

Adhésion UNAF 2018-2019, c'est reparti !:

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier.

Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.